


# COMMUNE DE HESINGUE

Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse

Envoyé en préfecture le 05/09/2022  
Reçu en préfecture le 05/09/2022  
Affiché le 21/07/2022   
ID : 068-216801357-20220719-20225901-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2022 À 19H

Sous la présidence de Mme Josiane CHAPPEL, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 18 juillet à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 13 juillet 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULIER, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Nathalie REIBEL, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER,

Procurations :

M. Gaston LATSCHA à Mme Josiane CHAPPEL  
M. Rémy CASTRO à Mme Jocelyne SCHIRCH  
Mme Anne KARABABA à Mme Sylvie GRUNTZ  
M. Stéphane MARTIN à M. Christian LANDAUER  
M. Christophe OUDOT à M. Jean HERTZOG  
M. Vincent SCHWEITZER à M. Denis ARNOUX  
M. Cédric SCHWIRLEY à M. Jean-Luc KOCH  
Mme Chantal SENFT à M. Paul LATSCHA

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

### **2022-59 Décision Modificative n°4**

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative suivante, dont l'objet consiste en l'inscription de crédits en vue de récupérer les provisions mandatées en 2021.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, adopte la décision modificative n°5.**

Envoyé en préfecture le 05/09/2022

Reçu en préfecture le 05/09/2022

Affiché le 21/07/2022

**SLOW**

ID : 068-216801357-20220719-20225901-DE

## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6064 (011) : Fournitures administratives	8 261,54	781 (78) : Rep. sur amort. & provisions (produit	8 261,54
	8 261,54		8 261,54
<b>Total Dépenses</b>	<b>8 261,54</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>8 261,54</b>

Fait à Héringue, le 19 juillet 2022  
Pour le maire empêché, le 1<sup>er</sup> adjoint

Josiane CHAPPEL

